

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi, premier jour du mois de février 2016, à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère, André Laramée, conseiller, Valérie Payette, conseillère, et Marie-Pier Houle, conseillère tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 20h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2016-02-19 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2016
- 4. Trésorerie**
 - 4.1. Adoption des comptes à payer
- 5. Période de questions**
- 6. Engagements de crédits et décisions**

Administration

- 6.1 Contrat temporaire pour organisation camp de jour et activités loisirs
- 6.2 Installation d'un serveur par la MRC et surveillance de copies de sécurité
- 6.3 Congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec
- 6.4 Peinture à Primevère
- 6.5 Budget de la Société d'habitation du Québec – office municipal d'habitation la Bonne Aventure
- 6.6 Service intermunicipal des Loisirs – Résolution Municipal de Saint-Cuthbert
- 6.7 Demande comité des mains pour demain
- 6.8 Renouvellement adhésion Culture Lanaudière

Voirie – Aqueduc – Égoût

- 6.9 Rapport égout décembre 2015
- 6.10 Déclaration des prélèvements d'eau

7. Règlements

- 7.1 Règlement 483-2015 et résolutions 2015-10-245 et 2016-01-05
- 7.2 MRC de D'Autray - Règlement 249 « Règlement prévoyant l'établissement des quotes-parts des dépenses et de leur paiement par les municipalités, budget 2016 ».

8. Informations diverses

- 8.1 Rapport de permis
- 8.2 Conférence de Pascale Biron, 24 février 13h30
- 8.3 La maison des Aînés primevère – réponse
- 8.4 Appel de projet de la MRC – Art et Aménagement
- 8.5 Consultation publique – Schéma de couverture incendie modifié
- 8.6 Ristourne MMQ pour l'année 2015

9. Rapports des membres du conseil

- 9.1 Rapport des conseillers
- 9.2 Rapport du maire

10. Affaires nouvelles**11. Période de questions****12. Correspondance****3. Adoption des procès-verbaux****2016-02-20 3.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016.

Adoptée.

4. Trésorerie**2016-02-21 4.1 Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste des comptes à payer, au montant de 75 963.88 \$, préparée par la directrice générale et couvrant la période du 12 janvier au 1^{er} février 2016, soit adoptée.

Adoptée.

5. Période de questions

Des questions sont posées concernant le projet de construction de caserne, le futur CHSLD, et le budget de la Municipalité de Sainte-Élisabeth en lien avec la demande de la Société des amis du patrimoine.

La construction de la Caserne n'est pas encore prévue. Nous devons redéposer une demande de subvention puisque notre demande a été refusée prétendant que la municipalité dispose de trop de ressources.

La construction du futur CHSLD est toujours prévue. Nous n'avons toutefois pas encore reçu de confirmation officielle. Mais rien n'indique que la construction n'aura pas lieu.

En ce qui concerne le montant que la Société des amis du patrimoine avait demandé à la municipalité. En décembre dernier, lors de la séance du conseil municipal, une résolution a été prise à l'effet que désormais les subventions et dons de la Municipalité ne se feraient qu'auprès des organismes reconnus.

Le comité les amis du patrimoine demande à la Municipalité de payer les frais de 950 \$ qui sont directement liés au coût leur permettant de s'incorporer. Les demandes doivent être présentées quelques jours avant la séance du conseil afin de les mettre à l'ordre du jour. Les membres du conseil désirent en discuter et prendre la décision lors de la prochaine séance.

6. Engagements de crédits et décisions

Administration

2016-02-22

6.1 Contrat temporaire pour organisation camp de jour et activités loisirs

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice des loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE certains documents doivent être envoyés pour le camp de jour ;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'organiser des activités de loisirs pour le printemps et l'été et ce, dès maintenant ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par André Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers :

De donner un contrat temporaire de quelques heures par semaine à Madame Josée Pagé pour l'organisation des activités de la semaine de relâche et de débiter les préparations du camp de jour 2016.

De payer un montant forfaitaire horaire de 17 \$.

Adoptée.

2016-02-23

6.2 Installation d'un serveur par la MRC et surveillance de copies de sécurité

CONSIDÉRANT QUE suite au bris inattendu de l'ordinateur de la directrice générale qui se trouvait par le fait même le serveur ;

CONSIDÉRANT QUE les données de sauvegarde, enregistrées sur le disque dur externe, n'étaient pas complètes ;

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal n'a pas été en mesure d'avancer les dossiers importants pendant plus de 2 jours et que certaines informations ont été perdues et que les employées ont dû les recommencer ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation informatique du bureau municipal n'est pas optimal tel qu'il est installé présentement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

De mandater le service informatique de la MRC De D'Autray d'installer un serveur séparé des ordinateurs en place, au coût de 4 682.21 \$ taxes

incluses plus les frais de configuration de la MRC et d'installation de PG sur le système, autour de 1 100 \$;

De les mandater afin de prendre des copies de sécurités hebdomadaires et de les conserver sur les serveurs de la MRC de D'Autray.

Adoptée.

2016-02-24 6.3 Congrès Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers

D'inscrire la directrice générale au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se déroulera au Palais des congrès de Québec du 15 au 17 juin 2016, au coût de 503 \$ plus taxes ;

Que les frais d'inscription, d'hébergement, de repas et de déplacements soient remboursés par la Municipalité sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée.

6.4 Peinture à l'École Primevère

Ce point est reporté ultérieurement.

2016-02-25 6.5 Budget de la Société d'habitation du Québec – office municipal d'habitation la Bonne Aventure

CONSIDÉRANT le budget de la Société d'habitation du Québec, office municipal d'habitation de la Bonne aventure, dont copie a été remise à la municipalité à la fin janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit approuver le budget de l'office municipal d'habitation de la Bonne aventure;

CONSIDÉRANT QUE le montant budgéter que la Municipalité devra déboursier pour l'année 2016 est de 3 952 \$.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le budget de l'office municipal d'habitation de la Bonne aventure.

De leur demander que dans les prochaines années, le budget soit déposé avant la fin de l'année, idéalement avant la fin novembre afin de le planifier dans le budget

Adoptée

2016-02-26 6.6 Service intermunicipal des loisirs – résolution de Saint-Cuthbert

CONSIDÉRANT la résolution de la Municipalité de Saint-Cuthbert qui met fin au service intermunicipal des loisirs et au camp de jour regroupé ;

Il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que nous prenons acte de la résolution numéro 01-23-2016 de la Municipalité de Saint-Cuthbert ;

Que nous désirons les aviser que nous avons apprécié travailler en collaboration avec eux sur les aspects de loisirs et de camp de jour ;

Que nous serions possiblement intéressés à partager une ressources avec eux advenant le cas où les besoins se complètent.

Adoptée

2016-02-27 6.7 Demande comité des mains pour demain

CONSIDÉRANT QUE le jumelage Sainte-Élisabeth / Sanankoroba a eu 30 ans en décembre dernier ;

CONSIDÉRANT QU'il est important qu'en 2016 le jumelage de 30 ans soit souligné ;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour les activités du 30^e anniversaire ainsi que la demande de prêt de local afin de réaliser le souper vins et fromages prévu le 12 novembre prochain ;

CONSIDÉRANT la demande à l'effet qu'une rue soit identifiée au nom de Sanankoroba ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire un don de 3 000 \$ au Comité des mains pour demain afin de participer financièrement à l'organisation des activités du 30^e anniversaire ;

De prêter le local pour le souper vins et fromages du 12 novembre prochain ;

De spécifier qu'il n'est pas possible, étant donné les démarches nécessaires auprès de la commission des toponymes, de planifier le nom d'une future rue qui serait nommée Sanankoroba.

Adoptée.

2016-02-28 6.8 Renouvellement adhésion Culture Lanaudière

Il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler l'adhésion au coût de 220 \$ pour l'année 2016-2017.

Adoptée.

Voirie – Aqueduc - Égout

6.9 Rapport égout

Présentation du rapport d'égout des mois de décembre 2015 et janvier 2016 : selon Yan Benoit, Directeur des travaux publics, les rapports sont conformes.

6.10 Déclaration des prélèvements d'eau

La déclaration annuelle des prélèvements d'eau a été complétée par le directeur des travaux publics auprès du Ministère Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

7. Règlements

7.1 Règlement 483-2015 et résolutions 2015-10-245 et 2016-01-05

Une correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire a été reçue en date du 25 janvier 2016. Cette lettre est l'approbation du règlement 483-2015 et des résolutions 2015-10-245 et 2016-01-05 au montant de 620 555 \$ en lien avec la construction du projet de nouvelle Caserne.

7.2 MRC de D'Autray - Règlement 249 « Règlement prévoyant l'établissement des quotes-parts des dépenses et de leur paiement par les municipalités, budget 2016 ».

L'affichage public du règlement 249 de la MRC de D'Autray a été affiché et est disponible pour consultation.

8. Informations diverses

8.1 Rapport de permis

Le rapport de permis de janvier 2016 et le rapport cumulatif sont remis aux membres du conseil.

Un permis pour une valeur de 5 000 \$ de rénovation résidentielle a été émis.

8.2 Conférence de Pascale Biron, 24 février 13h30

Un rappel que la conférence de Madame Pascale Biron, L'espace de liberté des cours d'eau, sera présentée le 24 février à 13h30 au Centre Communautaire.

La population est invitée. Des invitations seront faites par Zone Bayonne aux résidents qui sont touchés par la rivière. Les membres des conseils et les gestionnaires des municipalités environnantes seront aussi invités.

8.3 La maison des Aînés primevère - réponse

Une réponse négative pour le projet – Maison des aînés – Primevère, a été reçue. Le projet cadrait très bien, toutefois, le montant indiqué comme demande semblait être mal indiqué et semblait être de plus de 25 000 \$.

8.4 Appel de projet de la MRC – Art et Aménagement

Appel de projet s'adressant aux artistes et dont l'objectif est d'intégrer des œuvres d'art à l'aménagement de territoire.

Le projet doit être réalisé en collaboration avec les municipalités et les organismes du territoire. Les œuvres doivent être accessibles et idéalement à l'extérieur (ex. parc). Peut-être financer à 50 % jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

La Municipalité serait intéressée par un projet d'art dans le futur parc pour aînés qui sera aménagé cet été face à la rue Saint-Thomas.

8.5 Consultation publique – Schéma de couverture incendie modifié

Une consultation publique est prévue le 11 février concernant le Schéma de couverture de risque modifié.

8.6 Ristourne MMQ pour l'année 2015

Une ristourne de 1 923 \$ a été reçue de la Mutuelle des municipalités du Québec en lien avec nos assurances.

9. Rapports des membres du conseil

9.1 Rapport des conseillers

- La CABA recommence les dîners le 3 février
- Les élèves de 1^{ère} année et de 2^e année iront à la bibliothèque à toutes les deux semaines, soit une trentaine d'élèves.
- L'heure du conte est le mardi 9 février en soirée.
- Les amis du patrimoine ont planifié faire des entrevues aux familles souches ainsi que d'en faire une présentation aux membres du conseil et possiblement une publique
- Le projet transmission qui s'est tenu à Sainte-Élisabeth a attiré davantage de monde que partout ailleurs
- Il y a un nouveau collaborateur au sein du comité du patrimoine, Monsieur Claude Ferland. Il sera, entre autre, chargé d'écrire des rubriques
- Il y aura une conférence histoire chez M. Desjardins. Davantage d'informations à venir.

9.2 Rapport du Maire

Différentes rencontres au bureau municipal

Les ateliers à la MRC de D'Autray ont portés principalement sur

- La 3^e voie, soit le futur bac brun. La municipalité partira le projet en 2019. Un lac à l'épaule est prévu afin d'en discuter davantage
- Le transport commun (taxi-bus et transport en commun)

10. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est ajoutée à l'ordre du jour.

11. Période de questions

Aucune question n'est posée.

12. Correspondance

La correspondance est disponible aux membres du conseil pour consultation.

2016-02-29 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 20h40.

Mario Houle
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-
trésorière
